

RÉUNION DU GOUVERNEMENT
PLUSIEURS SECTEURS EXAMINÉS

Page 3

**BILAN COVID
EN ALGÉRIE**

**345 NOUVEAUX
CAS ET 21 DÉCÈS
EN 24 HEURES**

Page 5

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 4334 | Lundi 6 septembre 2021 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

**SEMAINE NATIONALE
DE VACCINATION ANTI-COVID**

**AFFLUX
CONSIDÉRABLE
DES CITOYENS**

Page 5

**NOMINATION DE SEPT ÉMISSAIRES SPÉCIAUX,
VASTE MOUVEMENT EN PERSPECTIVE...**

**DIPLOMATIE :
LE GRAND
TOILETTAGE**

Page 2



RENTRÉE SOCIALE

**LES POUVOIRS
PUBLICS SUR
LE QUI-VIVE !**

Page 4

**STADE DE BLIDA,
BUS DES PARALYMPIQUES**

**LES RÉVÉLATIONS
DU MINISTRE**

Page 16

Midi Libre n° 4334 - Lundi 6 septembre 2021 - Anep Gratuit 0062

الرسمي
الراعي



مؤسسة مواطنة



بالتلقيح تستمر الحياة

٠٢٠٠٨ ٨ +٠٨٠٠٠+

**BIG DAY 11
SEPTEMBRE**

بث مباشر عبر كل القنوات ومنصات الويب

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة الصحة

**الأسبوع الوطني
للتلقيح ضد كوفيد 19**



http://www.sante.gov.dz/ @sante_gouv_dz SanteDz

NOMINATION DE SEPT ÉMISSAIRES SPÉCIAUX, VASTE MOUVEMENT EN PERSPECTIVE...

Diplomatie : le grand toilettage

Longtemps presque en hibernation, la diplomatie algérienne connaît une certaine métamorphose. Depuis quelque temps déjà elle a entamé sa mue.

PAR KAMAL HAMED

Une mue qui va en s'accéléralant dans le but de permettre à l'Algérie de jouer un plus grand rôle sur le plan international. Et cela est d'ores et déjà palpable puisque la diplomatie algérienne est déjà présente en force sur de nombreux dossiers régionaux notamment.

L'on peut, à ce titre, citer la crise en Libye et la question malienne. Ou encore tout récemment le conflit sur le barrage de la renaissance entre le Soudan, l'Égypte ou et l'Éthiopie. Et cette présence promet de s'étendre à l'avenir et de se renforcer davantage.

En effet, dans la lancée de ce redéploiement tous azimuts le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, vient d'opérer, dans le sillage de l'adoption du Plan d'action du gouvernement en Conseil des ministres, de nouveaux changements à l'effet de donner encore plus de dynamisme à la diplomatie nationale.

Il a ainsi décidé de créer sept postes d'envoyés spéciaux pour booster la diplomatie algérienne. Cela aussi parallèlement à l'annonce d'un vaste mouvement dans le corps diplomatique qui concerne plus de



70 postes diplomatiques et consulaires. Cela augure d'un redéploiement inédit de l'Algérie sur la scène internationale. Cette décision à pour objectif de conférer à l'appareil diplomatique algérien la flexibilité pour faire face aux multiples enjeux de l'heure.

Les sept envoyés spéciaux nommés, qui travailleront sous l'autorité directe du ministre des Affaires étrangères, vont conduire l'action internationale de l'Algérie sur sept axes d'efforts essentiels reflétant les intérêts du pays et ses priorités. Des diplomates chevronnés et qui ont une carrière diplomatique très riche ont été choisis pour occuper ces sept postes diplomatiques de hauts rang. Le choix du chef

de l'État pour les postes d'émissaires spéciaux s'est ainsi porté sur Amar Belani, chargé de la question sahraouie et des pays du Maghreb arabe, Ahmed Benyamina, en sa qualité de responsable des questions relatives à la sécurité internationale, Boudjemaa Dilmi, chargé des questions africaines, notamment les questions géostratégiques de la région du Sahel, le Sahara ainsi que la présidence du Comité de suivi de l'accord de paix et de réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger.

Il s'agit aussi de Taous Haddadi Djellouli, chargée du dossier de la communauté nationale établie à l'étranger, d'Abdelkrim Harchaoui, chargé de la diplomatie économique, de Noureddine Aouam, chargé du

dossier des États arabes et de Leila Zerrougui, chargée des grands partenariats internationaux.

Comme on constate, ce sont là des diplomates aux compétences avérées qui vont certainement contribuer, puisque c'est le principal objectif de leur nomination, à donner à la diplomatie algérienne un nouveau souffle.

Selon le communiqué de la présidence de la République, rendu public hier, cette création de ces sept émissaires spéciaux à pour objectif de redonner à la diplomatie algérienne une force de proposition et d'influence et consolider sa présence tant à l'échelle régionale qu'internationale.

K. H.

ELECTIONS LOCALES

La révision exceptionnelle des listes électorales entamée

PAR RACIM NIDHAL

La révision exceptionnelle des listes électorales en vue des élections anticipées des membres des Assemblées populaires communales (APC) et de wilayas (APW) prévues le 27 novembre ont débuté hier pour s'achever le 15 septembre prochain.

Cette révision exceptionnelle des listes électorales est prévue dans le décret présidentiel signé le 28 août par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, portant convocation du corps électoral en vue des élections anticipées des APC et APW, pour le 27 novembre.

Dans ce cadre, l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) avait appelé, mercredi dernier, les citoyens non inscrits sur les listes électorales, notamment ceux âgés de 18 ans au jour du scrutin (le 27 novembre 2021), à s'inscrire au niveau de la commission communale de révision des listes électorales dans la commune de leur résidence. Les électeurs ayant changé de lieu de résidence, doivent se rapprocher de la commission communale de révision des listes électorales de la nouvelle résidence pour leur réinscription, et la demande d'inscription doit être accompagnée d'un document prouvant l'identité de la personne concernée et un autre document attestant de sa résidence. Les bureaux de la commission communale de révision des listes électorales restent, à cet effet, ouverts tous les jours de la semaine de 9h00 jusqu'à 16h30, sauf les vendredis, précise l'ANIE. Les citoyens résidant à l'étranger et immatriculés auprès des représentations diplomatiques et consulaires algériennes peuvent, quant à eux, deman-

der leur inscription sur la liste électorale pour l'une des communes suivantes: la commune de naissance de l'intéressé, la commune du dernier domicile de l'intéressé, la commune de naissance d'un des descendants de l'intéressé, conformément aux dispositions de l'article 57 de l'ordonnance 24-01 du 10 mars 2021 portant loi organique relative au régime électoral.

Pour rappel, le corps électoral global des dernières législatives était estimé à 24.425.171 électeurs, soit 23.522.322

électeurs à l'intérieur du pays et 900.865 électeurs à l'extérieur du pays. Le prochain scrutin, qui intervient quelques mois après les élections législatives du 12 juin dernier, constitue un nouveau jalon dans le processus d'édification d'une Algérie démocratique encore plus proche du citoyen.

Le Président Tebboune avait souligné que les législatives du 12 juin "constituent le deuxième jalon dans le processus de changement et d'édification d'une Algérie démocratique encore plus proche du citoyen qu'avant", en attendant la tenue des

élections locales (APW et APC), qui se veulent "le dernier jalon" de ce processus. Les différentes actions de renouvellement des institutions de l'État s'inscrivent dans le cadre d'un processus de profondes réformes lancées par le Président Tebboune, depuis son élection à la tête de la Magistrature suprême du pays le 12 décembre 2019, consistant notamment à préparer une nouvelle Constitution que le peuple algérien a plébiscitée lors du référendum du 1^{er} novembre 2020.

R. N.

LE SYSTÈME PROGOS APPLIQUÉ

Des facilités dans les inscriptions universitaires

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Les inscriptions universitaires qui ont débuté hier ont été beaucoup allégées. Grâce au système Progos qui permet de collecter les données sur les étudiants, plus de besoins de documents inutiles ni d'attentes devant les bureaux d'administration.

Le ministère de l'Enseignement supérieur a annoncé dans son site que «les inscriptions se dérouleront conformément au calendrier établi soit du 4 au 9 septembre» indiquant que des «promotions peuvent se faire dans un délai maximum de 48 heures». Parmi les nouvelles mesures annoncées, figurent celles de «l'allégement des documents que doit présenter le nouveau étudiant en validant seu-

lement son inscription définitive par le biais d'une carte d'étudiant». Cette année, il ne sera exigé selon le ministère que «4 documents au lieu de 8 qui étaient exigés avant». Ainsi, l'étudiant ne devra fournir qu'un certificat médical et un certificat d'inscription pour l'obtention d'une chambre dans les résidences universitaires.

Pour le transport, il est exigé seulement une photo du concerné pour obtenir une carte de déplacement dans les cars ou bus universitaires partout.

Même procédé pour l'obtention de la bourse universitaire qui devait durer des semaines voire 2 mois pour être validée. Cette fois, l'étudiant devra seulement présenter un extrait de naissance et des photos. Pour ceux qui sont concernés par les examens de rattrapage, le délai a été réduit

pour l'ensemble à une semaine au lieu de 15 jours comme cela été avant.

Les étudiants pourront, contrairement aux années précédentes, soutenir leurs thèses de master et de doctorat durant cette période et avant la rentrée universitaire prévue le 3 octobre prochain. Cela va permettre aux enseignants et aux jurys de se libérer durant cette année de ces soutenances qui prennent du temps.

Il est prévu également pour cette année de mettre en réseau toutes les facultés et grandes écoles pour l'homogénéité des données sur les programmes pédagogiques, le suivi des parcours des étudiants et la mise en place d'un système d'information de toutes les données sur le fonctionnement de ces instituts.

F. A.

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Plusieurs secteurs examinés

PAR LAKHDARI BRAHIM

Les secteurs du Commerce et de la Promotion des exportations, de la Transition énergétique, de la Santé, de l'Industrie pharmaceutique et de l'Enseignement supérieur ont été examinés lors de la réunion du gouvernement, présidée samedi au Palais du gouvernement, par le Premier ministre, ministre des Finances, M. Aïmene Benabderrahmane, indique un communiqué des services du Premier ministre, dont voici le texte intégral : "Le Premier ministre, ministre des Finances, Monsieur Aïmene Benabderrahmane, a présidé, ce samedi 04 septembre 2021, une réunion du gouvernement qui s'est déroulée au Palais du gouvernement."

Conformément à l'ordre du jour, les membres du gouvernement ont examiné un (01) projet de décret exécutif présenté par le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations.

En outre, quatre (04) communications ont été présentées par les ministres en charge de la Transition énergétique, de la Santé, de l'Industrie pharmaceutique ainsi que de l'Enseignement supérieur.

1- Le gouvernement a entendu un exposé présenté par le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations relatif à un projet de décret exécutif portant création, organisation et fonctionnement du réseau des laboratoires d'essais et d'analyse de la conformité des produits (RELEAC). Ce projet de texte, enrichi et complété suite à sa présentation lors d'une précédente réunion du gouvernement, prévoit la refonte du réseau des laboratoires d'essais et d'analyses de la qualité (RELEA) mis en place depuis 1996, et sa transformation en réseau des laboratoires d'analyse de la conformité des produits (RELAC).

Il s'agit là d'une action qualitative qui s'inscrit dans le cadre du dispositif de lutte contre les pratiques économiques et commerciales frauduleuses.

À ce titre, le projet de texte vise le renforcement du contrôle de la qualité par la consolidation des capacités analytiques des laboratoires nationaux relevant des différents départements ministériels et des laboratoires agréés activant dans le cadre de la protection du consommateur, notamment à travers la mise en place d'une cartographie nationale numérisée.

Ce réseau de laboratoires représente un espace ayant pour objet de fédérer les compétences, mutualiser les moyens et les capacités analytiques et favoriser le travail collectif pour favoriser les actions d'intérêt commun en matière de protection du consommateur.

2- Le gouvernement a entendu une communication présentée par le ministre de la Transition énergétique et des Energies renouvelables sur le développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique.

La présentation a porté sur les axes prioritaires dans la feuille de route du secteur la transition énergétique, à savoir : (i) le plan multisectoriel de sobriété et d'efficacité énergétique (ii) le plan développement des énergies renouvelables, et (iii) l'élaboration d'un nouveau modèle énergétique pour l'optimisation du mix énergétique.

S'agissant de la maîtrise de l'énergie, le plan de développement du secteur de la Transition énergétique vise une économie d'énergie de 10% par an grâce notamment aux conventions avec les différents secteurs, notamment l'habitat, le transport et l'industrie, et le renforcement et le



déploiement de l'APRUE. Quant au programme de développement des énergies renouvelables, dont l'objectif à terme vise à installer 15.000 MW d'ici 2035, il a été indiqué qu'un appel d'offres pour la réalisation d'un ensemble de centrales électriques photovoltaïques d'une puissance totale de 1.000 MW sera lancé prochainement.

Par ailleurs, la société SHAEMS dédiée au développement des énergies renouvelables (EnR) entrera en activité durant le dernier trimestre de l'année 2021.

Ainsi, la production des EnR pour l'autoconsommation sera également encouragée, notamment par des mesures incitatives, l'homologation des kits solaires individuels et la levée des contraintes réglementaires.

À l'issue de la présentation et du débat, le Premier ministre a insisté sur l'orientation des efforts de tous les différents secteurs impliqués dans le développement des énergies renouvelables pour la valorisation et l'exploitation de l'énergie solaire avec la densification du recours à cette énergie au niveau des établissements scolaires et des administrations publiques.

PAR RANIA NAILI

Le ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Belabed, cité par l'APS, a affirmé, à Alger, lors d'une conférence nationale consacrée aux dispositions relatives à l'organisation des cours, en prévision de la rentrée scolaire 2021-2022, que l'opération de vaccination du personnel du secteur avait atteint un « taux acceptable ». Quant à la décision de reporter la rentrée scolaire, elle « est intervenue après l'aval des hautes autorités du pays afin de disposer de plus de temps en vue de poursuivre l'opération de vaccination du personnel du secteur, qui a jusqu'à présent atteint un taux acceptable, même si les travailleurs étaient en congé », a précisé le ministre. Dans ce sens, il a fait état de « l'élaboration d'un recensement précis des vaccinés, appelant à l'impératif de réunir les conditions idoines pour une rentrée scolaire sûre et sereine ». Il a également souligné l'importance pour les enseignants « de regagner leurs postes de travail et d'occuper les postes vacants afin qu'aucun groupe éducatif ne reste sans encadrement pédagogique ».

Au cours de cette conférence, le ministre a expliqué que ce report « intervient aussi en réponse à la volonté exprimée par la communauté éducative des régions du sud, de

3- Le gouvernement a entendu une communication présentée par le ministre de l'Industrie pharmaceutique sur le processus de production du vaccin anti-Covid-19 en Algérie.

Dans le cadre du suivi de l'État d'avancement du projet relatif à la production du vaccin anti-Covid-19 par le Groupe public SAIDAL, une communication a été présentée et a porté sur les actions qui ont été engagées par le secteur de l'Industrie Pharmaceutique pour la concrétisation de ce projet.

À ce titre, le ministre de l'Industrie pharmaceutique a précisé qu'après une série de négociations engagées par le Groupe SAIDAL avec ses partenaires, qui ont été sanctionnées par la signature de contrats de partenariat, tous les moyens ont été mobilisés pour faire réussir ce projet dont l'entrée en production est prévue pour les prochaines semaines.

4- Le gouvernement a entendu une communication présentée par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique relative au projet de marché de gré à gré simple avec une entreprise publique dans le cadre de

l'acquisition d'ambulances au profit de l'Office national des œuvres universitaires (ONOU). Dans le cadre de l'amélioration des conditions de prise en charge des étudiants au niveau des cités universitaires, le secteur de l'enseignement supérieur prévoit d'engager l'acquisition d'ambulances qui seront réparties au niveau des structures relevant du secteur.

À ce sujet, le Premier ministre a demandé au ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de veiller à couvrir l'ensemble des besoins des universités et les cités universitaires en moyens d'évacuation médicale et ce, au profit des enseignants, des étudiants ainsi que du personnel administratif.

5- Le gouvernement a entendu une communication présentée par le ministre de la Santé sur l'état d'avancement des acquisitions de vaccin anti-Covid-19 et le déroulement de la campagne de vaccination.

Dans le cadre du suivi de l'opération de vaccination contre le Covid-19 lancée depuis le mois de janvier 2021, il a été présenté un point de situation sur les quantités de vaccin anti-Covid-19 nécessaires à la réalisation de l'objectif de vaccination de 70% de la population, à l'effet d'atteindre le niveau minimum requis pour assurer l'immunité collective.

S'agissant de l'opération de vaccination, Il a été indiqué que huit (08) millions de personnes ont été vaccinées depuis le début de l'année 2021 parmi elles cinq (05) millions ont reçu la première dose de vaccin anti-Covid-19.

À ce titre, le Premier ministre a rappelé "les instructions de Monsieur le président de la République quant à l'importance de densifier les efforts pour la vaccination des enseignants et personnel relevant des secteurs de l'éducation nationale, de la formation professionnelle avant l'entame de la rentrée scolaire, universitaire et de la formation professionnelle".

L. B.

EDUCATION

Débat sur la prochaine rentrée

lui accorder davantage de temps pour se préparer et terminer les différentes opérations liées à la rentrée scolaire et assurer aussi le parachèvement, dans les délais impartis, des opérations de solidarité dont l'allocation scolaire et la gratuité du manuel scolaire pour les catégories qui y ont droit ». À cet égard, le ministre a souligné que « le recours à des mesures exceptionnelles, notamment les plans éducatifs et le protocole sanitaire, nous est imposé par la situation épidémiologique qui a impacté le monde entier », ajoutant que l'adoption du système de groupes vise à assurer la distanciation physique et la préservation de la santé de tous dans le cadre d'une action participative entre tous les cadres de l'Éducation nationale. Le premier responsable du secteur a affirmé que Tamazight « est une langue nationale officielle que le ministère de l'Éducation œuvre à promouvoir et à généraliser, précisant que son enseignement sera assuré pendant les horaires officielles, à l'instar des autres matières ». Belabed a donné une série d'instructions dans ce sens, soulignant l'importance de « faire preuve de flexibilité dans l'adaptation du système éducatif, en laissant le pouvoir d'appréciation aux directeurs des établissements éducatifs qui devront se concerter avec les enseignants dans le respect des

lois et règlements en vigueur et du protocole sanitaire ». Le ministre a préconisé, en outre, « une actualisation des informations fournies par la plateforme numérique en un temps record pour une meilleure maîtrise de la gestion matérielle et pédagogique, en insistant sur l'importance de l'action anticipative ».

Il a également plaidé pour « un traitement responsable et professionnel des questions soulevées au débat, à l'approche de la rentrée scolaire et la focalisation sur la sensibilisation et la lutte contre les rumeurs et les fausses informations (fakenews) ». Le ministre estime nécessaire « d'œuvrer de concert avec le partenaire social à résoudre les problèmes enregistrés dans le secteur au niveau local, conformément aux textes en vigueur et dans le cadre du respect mutuel ».

Par ailleurs, M. Belabed a fait état de « la réception d'un nombre important de cantines scolaires, dont l'ouverture est prévue à la prochaine rentrée scolaire 2021-2022, avec la garantie de repas chauds dès le premier jour, et ce en application des instructions du président de la République qui accorde une grande importance à ce sujet ». Quant à l'organisation du transport scolaire, elle se fera en coordination avec les services concernés, a-t-il fait savoir.

R. N.

EXPORTATIONS HORS HYDROCARBURES 2,4 milliards de dollars durant les 7 derniers

Le directeur général du commerce extérieur au ministère du Commerce, Khaled Bouchelaghem, a révélé que les exportations algériennes hors hydrocarbures ont atteint le niveau 2,4 milliards de dollars au cours des 7 derniers mois de l'année en cours, a rapporté hier la Radio nationale chaîne I.

M. Bouchelaghem s'attend à ce que les exportations hors hydrocarbures dépassent les 4,5 milliards de dollars avant la fin de l'année en cours, soulignant l'existence d'une tendance à la hausse du processus d'exportation, notamment vers les pays africains, qui a contribué à réduire le déficit de la balance commerciale, selon la même source.

Le même responsable a déclaré que toutes les données indiquent que les exportations atteindront un record historique cette année, ajoutant que les statistiques douanières pour les 7 premiers mois de cette année indiquent que les exportations ont atteint 2,4 milliards de dollars, alors qu'elles ne dépassaient pas 1,2 milliard de dollars, ce qui représente une augmentation de 108 %.

Il a ajouté qu'une augmentation significative des exportations hors hydrocarbures a été observée dans l'exportation des matériaux de construction, avec 450 millions de dollars, tandis que les exportations d'engrais ont augmenté de 67%, selon le même média.

Pour rappel, le ministère du Commerce a indiqué, fin juillet dernier, que la valeur des exportations algériennes hors hydrocarbures a augmenté au cours des six premiers mois de l'année en cours 2021 de 95,55% pour atteindre 2,03 milliards de dollars, contre 1,04 milliard de dollars au cours de la même période de 2020.

LUTTE CONTRE LA SPÉCULATION Les agriculteurs autorisés à commercialiser leurs produits au consommateur

Depuis hier, les agriculteurs sont autorisés à vendre leurs différents produits directement aux consommateurs au niveau des marchés de gros et de détail. C'est la décision annoncée, samedi, par le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations. Le département de Kamel Rezig a justifié cette décision par la régulation et le contrôle des marchés ainsi que la poursuite des opérations de lutte contre toute forme de spéculation.

« Dans le cadre des efforts consentis par le ministère du Commerce et de la promotion des exportations pour la réglementation et la régulation des marchés, notamment dans le cadre de la poursuite des opérations de lutte contre toute forme de spéculation, le ministère annonce que les agriculteurs sont habilités à commercialiser, sans autorisation préalable et sans le recours à un mandataire, leurs différents produits directement au consommateur, au niveau des marchés de gros et de détail à travers tout le territoire national et ce, à partir de dimanche 5 septembre 2021 », lit-on dans le communiqué de ce département ministériel publié sur sa page Facebook.

R. N.

RENTRÉE SOCIALE

Les pouvoirs publics sur le qui-vive !



La rentrée sociale a toujours été marquée par une dynamique sociale et politique, même dans des situations ordinaires. Qu'en sera-t-il pour cette rentrée ?

PAR IDIR AMMOUR

Tourmentés et du fait de leur quotidien déjà précaire, les Algériens sont aujourd'hui contraints à faire face à la rentrée scolaire qui aura lieu dans quelques jours. De leur côté les pouvoirs publics sont sur le qui-vive pour réussir la prochaine rentrée sociale.

L'importance de ce rendez-vous, pour eux, est la nécessaire mobilisation de tous pour sa réussite, notamment dans la conjonc-

ture que traverse notre pays et qui exige la multiplication et la conjugaison des efforts.

En effet, c'est le cas du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Kamel Beldjoud, qui a tenu une réunion par visioconférence dans ce sens avec les walis. Une occasion de rappeler ses espoirs pour l'avenir et ses priorités pour faire face à la crise sociale majeure que traverse notre pays. M. Beldjoud a évoqué plusieurs questions liées directement aux aspects social, économique et sanitaire des citoyens, insistant sur l'impératif de « mener à bien la rentrée sociale en mobilisant les moyens nécessaires, accompagner la famille éducative, garantir le bien-être des scolarisés et encadreur et veiller à la mise en application du protocole sanitaire au niveau des établissements scolaires ».

Le ministre a également enjoint de « hisser la cadence de la relance économique, étant le seul moyen créateur de richesse et de postes d'emploi, en prenant l'ensemble des mesures administratives et les facilitations nécessaires à un climat d'affaires localement favorable, mais également de parachéver les projets en cours et promouvoir les investisseurs, notamment les jeunes ». Il a, également, mis l'accent sur l'impératif d'accélérer la cadence de vaccination anti-Covid-19 en vue d'atteindre l'immunité collective dans les plus brefs délais et maîtriser la situation épidémiologique et la courbe des infections, par la mobilisation de tous les moyens, et l'application rigoureuse des mesures préventives en prévision de tout imprévu, et ce pour préserver les vies et les biens à l'approche de l'automne et de l'hiver ».

I. A.

APRÈS LE PAIN

Vers une pénurie du lait en sachet subventionné

PAR CHAHINE ASTOUATI

Après la pénurie de la baguette de pain au prix fixé par l'État à 10 DA, constatée dans plusieurs wilayas du pays, une pénurie de lait en sachet, également subventionné par l'État, se faufile à l'horizon. Les transformateurs laitiers alertent sur le risque de faillites qui aura un impact considérable sur la production.

Les différents transformateurs laitiers privés s'activant à travers le territoire national alertent désormais sur le risque de la faillite de plusieurs d'entre eux, faute de leur marge bénéficiaire qu'ils considèrent en baisse constante. Cela risque d'engendrer une pénurie du sachet de lait sur le marché national dans les semaines à venir.

Selon des informations rapportées par le quotidien le Soir d'Algérie, pas moins de sept laiteries privées, spécialisées dans la transformation du lait subventionné, ont déjà franchi le pas et ont déclaré faillite. D'autres ne devront pas tarder à se retrouver contraints de fermer et de cesser leur activité.

Selon les intervenants dans ce domaine, cette situation est due à la « très faible »

marge bénéficiaire sur le lait subventionné par l'État, dont le prix est fixé à 23,20 DA. Suite de quoi, force est de constater qu'une pénurie en cette matière essentielle risque d'apparaître dans les semaines à venir.

Les unités publiques ne fournissent que «25% à 30% des besoins du marché»

Cela se confirme notamment, si l'on prend en considération le fait que les quinze unités publiques de transformation de lait subventionné ne fournissent que 25% à 30% des besoins du marché national. Selon des sources citées par le même journal, « le reste est couvert par les laiteries privées ».

À l'image des boulangers qui incombent le manque de la baguette de 10 DA aux prix élevés des intrants dans la production du pain, les laiteries transformateurs privés du lait subventionné évoquent également la même raison. Selon eux, les prix de tous les intrants ont considérablement augmenté, et ceux des charges également. Ainsi, ces opérateurs soulignent que c'est leur marge bénéficiaire qui en a pris un coup. « Nous ne pouvons pas continuer à

travailler à perte. Le prix du sachet de lait est resté figé à 23,20 dinars depuis 2007, alors que nous perdons actuellement 4 dinars par sachet de lait », insistent-ils.

La même situation que la baguette du pain à 10 DA

Pour rappel, et depuis plusieurs semaines, la baguette de pain au prix fixé par l'État à 10 DA se fait de plus en plus rare. Comme alternative, les boulangers proposent du pain « amélioré » à des prix plus élevés et estiment que « le pain n'est pas subventionné ».

Selon le président de la Fédération nationale des boulangers affiliée à l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), Youcef Kalafat, le boulangier « n'en sort pas avec l'actuelle marge bénéficiaire sur la baguette de dix dinars ».

L'intervenant précise en outre que « le pain n'est pas subventionné, c'est uniquement la farine qui l'est », avant de préciser que « cette farine ne va pas uniquement aux boulangeries. Sa subvention profite également aux biscuiteries et aux pizzerias ».

C. A.

SEMAINE NATIONALE DE VACCINATION ANTI-COVID

Afflux considérable des citoyens

La semaine nationale de vaccination anti-COVID19, organisée du 4 au 11 septembre 2021, par le ministère de la Santé, a vu, à son premier jour, une affluence considérable des citoyens à travers les wilayas du pays, à la faveur de la mobilisation de tous les moyens matériels et humains pour la réussite de cette opération et la réalisation de l'objectif escompté consistant à vacciner 70 % des Algériens avant la fin de cette année.

PAR RAHIMA RAHMOUNI



Les centres de vaccination fixes et mobiles à travers plusieurs wilayas du pays ont enregistré l'arrivée d'un plus grand nombre de citoyens pour se faire vacciner.

Des staffs médicaux nécessaires à cet effet ont été mobilisés avec l'association de tous les acteurs.

Dans les wilayas de l'Est du pays, cette campagne a été favorablement accueillie par les citoyens qui se sont rués sur les différents centres pour se faire vacciner. Des équipes mobiles de vaccination sillonnent les zones reculées pour cibler le plus grand nombre possible de citoyens, à l'image de la wilaya de Constantine où 654 éléments, dont des médecins, des paramédicaux et des agents administratifs, ont été mobilisés pour mener à bien cette campagne, en coordination avec de nombreux acteurs.

La même ambiance a prévalu dans les wilayas du sud, notamment à Biskra qui a réquisitionné 151 unités fixes et 9 équipes mobiles, en plus de 4 équipes médicales fixes à travers les mosquées, tandis que dans la wilaya d'Ouargla, 70 espaces de vaccination sont ouverts, avec l'exploitation des lieux publics, des maisons de culture et de jeunesse, et la mise à disposition de moyens matériels importants pour assurer le bon déroulement de cette campagne, qui vise la vaccination de

50 % de la population. Dans la wilaya d'Oran, pas moins de 260 points de vaccination ont été affectés à cette opération, dont le coup d'envoi a été donné à partir du siège de la direction de la protection civile, d'où une vingtaine d'ambulances ont pris le départ pour rejoindre les différents points de vaccination.

Les 260 points englobent 85 établissements de santé relevant de la DSP, 114 écoles mobilisées pour la vaccination du personnel de l'éducation nationale, quelque 35 chapiteaux aménagés au niveau des jardins citadins et les places publiques, en plus d'une cinquantaine de pharmacies.

A Tamansasset, 18 points de vaccination ont été consacrés à cette campagne à travers les différentes communes de la wilaya, en plus de la mobilisation de six (6) équipes médicales mobiles, tandis qu'Adrar compte 45 points de vaccination, en plus de la mobilisation des équipes médicales mobiles pour prendre en charge (vaccination) les personnes âgées et les personnes à besoins spécifiques.

Donnant le coup d'envoi de cette campagne, le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid avait insisté sur le "grand rôle" que vont jouer "les secteurs ministériels, la société civile et le partenaire social qui ont déjà contribué, chacun dans son domaine, à lutter contre la pandémie".

Il avait appelé à une "totale mobilisation" du Gouvernement et du peuple algérien pour la réussite de cette campagne de vaccination, et partant "réduire l'incidence de la pandémie et soulager les hôpitaux".

Le ministre avait mis en garde contre ce virus qui reste "toujours redoutable", notamment après l'apparition d'autres souches, ce qui n'écartera pas la possibilité d'une quatrième vague, appelant également les personnes majeures à se faire vacciner au niveau des espaces mis à leurs dispositions à travers tout le pays, et où toutes "les conditions nécessaires y sont réunies".

Il avait aussi convié la presse nationale qu'il considère comme un "partenaire efficace" à se mettre de la partie et jouer un rôle "positif" au cours de cette campagne de vaccination, en sensibilisant le citoyen sur les risques du Coronavirus.

De son côté, le porte-parole du Comité de suivi de l'évolution de la pandémie de Coronavirus, Dr. Djamel Fourar a fait savoir que 8 millions de citoyens avaient été vaccinés depuis le début de l'année, dont 5 millions ont reçu une seule dose, soulignant que le ministère présentera quotidiennement des chiffres de la campagne nationale de la vaccination avec une évaluation générale le 11 septembre, dernier

jour de cette campagne. Le ministère de la Santé compte à travers cette campagne nationale organisée sous le thème "Big day de vaccination", vacciner le plus grand nombre de citoyens, travailleurs et écoliers, pour assurer une rentrée sociale et scolaire calme et sécurisée.

Une cartographie sanitaire a été élaborée en coordination avec les walis et walis délégués pour définir les régions concernées.

Les médias contribueront, de leur côté, notamment les radios locales et la société civile pour sensibiliser les citoyens à l'importance de cette initiative.

La Protection civile a contribué en mobilisant 500 agents, tous grades confondus, médecins, infirmiers et secouristes.

Les services de la Sûreté d'Alger ont également mobilisé à cette opération tous leurs staffs médicaux et paramédicaux pour vacciner les citoyens.

Neuf (9) millions de doses de vaccin anti-COVID19 ont été acquises par l'Algérie jusqu'à la fin d'août dernier, ce qui permet de vacciner près de 8 millions de personnes.

R. R.

Benbahmed s'exprime

PAR ROSA CHAOUÏ

Annoncé pour le mois de septembre, le processus de production des vaccins anti-Covid-19 en Algérie vient d'être remis sur la table du gouvernement. Le ministre en charge du dossier à savoir de l'Industrie pharmaceutique s'est exprimé sur la question.

Lors de la réunion du gouvernement, présidée samedi 4 septembre 2021 par le Premier ministre Aïmene Benabderrahmane, le premier responsable du secteur de l'Industrie pharmaceutique, Lotfi Benbahmed, a présenté une communication autour du processus de production du vaccin anti-Covid-19 en Algérie.

Selon le communiqué ayant sanctionné la réunion du Gouvernement, cette communication a porté essentiellement sur les actions engagées par le secteur pour la concrétisation de ce projet.

Cela « intervient dans le cadre du suivi de l'état d'avancement du projet relatif à la production du vaccin anti-Covid-19 par le

Groupe public Saïdal », précise-t-on encore.

Annoncée initialement pour le mois de septembre en cours, l'entrée en production des vaccins contre le coronavirus en Algérie, par le Groupe public Saïdal, devra être lancée dans les semaines prochaines, selon le ministre de l'Industrie pharmaceutique.

«L'entrée en production est prévue pour les prochaines semaines»

Dans ce sillage, l'intervenant a souligné que les négociations engagées par le Groupe Saïdal avec ses partenaires ont été sanctionnées par la signature de contrats de partenariat, assurant que « tous les moyens ont été mobilisés pour faire réussir ce projet dont l'entrée en production est prévue pour les prochaines semaines ».

Pour rappel, le Chef de l'État Abdelmadjid Tebboune avait « mis l'accent », lors de la réunion du Conseil des ministres tenu le 22 août dernier, « sur l'impératif

d'accélérer le projet de production de vaccins en Algérie ».

Début juillet dernier, le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Abderrahmane Lotfi Djamel Benbahmed avait annoncé que le groupe pharmaceutique public Saïdal compte produire à partir de septembre 2,5 millions de doses de vaccins anti-Covid par mois, de type Spoutnik V et Sinovac.

Selon lui, cette capacité de production pourra être augmentée en faisant appel à l'une des huit autres unités de production équipées et homologuées en Algérie pour réaliser le procédé de répartition aseptique « fill & finish » adopté, dans un premier temps, pour la production de ces deux vaccins.

Le même responsable avait précisé alors que le vaccin produit par Saïdal reviendra 45% moins cher qu'un vaccin importé, ajoutant qu'il sera 90% moins cher une fois la matière première produite localement.

R. C.

BILAN COVID EN ALGÉRIE 21 décès et 345 nouveaux cas

Il est encore tôt pour crier victoire, le Covid-19 a prouvé à maintes reprises qu'il est capable de frapper au moment où l'on s'y attend le moins. Cependant, une baisse des cas de contaminations est une chose que l'on constate désormais sur le terrain, mais aussi dans les chiffres officiels communiqués quotidiennement par le ministère de la Santé.

En effet, hier 05 septembre 2021, le ministère de la Santé, via son bilan quotidien, a fait état de 345 nouveaux cas positifs de contamination à la covid-19 en Algérie, tout en déplorant 21 nouveaux décès.

Le communiqué du ministère a également précisé avoir enregistré 283 nouvelles guérisons, et que 39 patients sont actuellement en soins intensifs. Suite à ce dernier bilan, le total des cas de contamination à la covid-19 atteint les 198.004. Pour le total des guérisons, 135.021 ont pu être enregistrées depuis le début de l'épidémie. En ce qui concerne les décès, les Algériens déplorent, à ce jour, 5385 pertes humaines, et ce, depuis mars 2020.

R. N.



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ADRAR

DAIRA DE REGGANE

COMMUNE DE SALI

NIF :098401189004919

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics, Le Président de L'Assemblée Populaire Communale De Sali wilaya D'Adrar Lance un avis d'appel d'offres pour

Opération: Etude et Réalisation des locaux au marche communale sali 1er tranche

Projet: Réalisation des locaux au marche communale sali 1er tranche

Il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'offres avec exigence de capacités minimales n:01/2021 paru dans journal ' الجزائر ماش' en date du 17/06/2021, et journal ' Midi Libre 'en date du 17/06/2021

Qu'à l'issue des analyses et jugement des offres, le marché a été attribué provisoirement à :

soumissionnaire	Montant	Délai	Total points	Obs
SARL ETIBIAN COMMERCIAL ET TRAVAUX NIS :000501088247098	23.469.770.36 DA	10 Dix MOIS	39 points	Seul Offer

Tout les soumissionnaires intéressée de prendre connaissance du résultat de l'évaluation de leurs offres technique et financière, sont invités à se rapprocher des services de la commune dans les 03 jours de la 1re parution de cette annonce.

Conformément à l'article 82 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2017, portant réglementation des marchés, les soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours dans les 10 jours qui suivent la date de publication de cet avis d'attribution provisoire auprès de l'autorité compétente, publics .

Midi Libre n° 4334 - Lundi 6 septembre 2021 - Anep 2116 015 680



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Le programme du gouvernement face au dilemme de la baisse des réserves de change, de l'inflation et du chômage

La nécessité de réformes systémiques autour d'une nouvelle gouvernance s'impose, nécessitant une nouvelle politique et la moralisation de la société du fait que la bureaucratie et la corruption accentuent le divorce entre l'État et les citoyens et constituent un frein à l'investissement national et international productif.



COOPÉRATION ÉCONOMIQUE ALGÉRO-NIGÉRIANE

Création d'un conseil d'affaires pour renforcer la coopération africaine

Le programme du gouvernement face au dilemme de la baisse des réserves de change, de l'inflation et du chômage

La nécessité de réformes systémiques autour d'une nouvelle gouvernance s'impose, nécessitant une nouvelle politique et la moralisation de la société du fait que la bureaucratie et la corruption accentuent le divorce entre l'État et les citoyens et constituent un frein à l'investissement national et international productif.

PAR ABDERRAHMANE
MEBTOUL*

1.-Une économie nationale en berne

Les réserves de change ont évoluées ainsi : 2001 : 17,9 milliards de dollars, - 2002 : 23,1 milliards de dollars, - 2003 : 32,9 milliards de dollars, - 2004 : 43,1 milliards de dollars, - 2005 : 56,2 milliards de dollars, - 2010 : 162,2 milliards de dollars, - 2011 : 175,6 milliards de dollars, - 2012 : 190,6 milliards de dollars, - 2013 : 194,0 milliards de dollars, - 2014 : 178,9 milliards de dollars, - 2015 : 144,1 milliards de dollars, - 2016 : 114,1 milliards de dollars, - 2017 : 97,33 milliards de dollars, - 2018 : 79,88 milliards de dollars, - 2019 : 62 milliards de dollars, - 2020 : 44,2 milliards de dollars et à 44 milliards de dollars fin juin 2021 malgré toutes les restrictions à l'importation, paralysant la majorité de l'appareil de production et accélérant l'inflation du fait du déséquilibre offre/demande (un exemple : les pièces détachées de voitures ont flambé d'environ 100% et le prix des voitures qui n'est pas un luxe, pénalisant les couches moyennes pas ceux qui ont une voiture de services où tout est pris en charge). Les exportations hors hydrocarbures en baisse en volume entre 2007/2020 (pétrole et gaz) sont dérisoires (70% de la valeur annoncée de 2 milliards de dollars le premier semestre 2021, étant constituée de dérivés d'hydrocarbures et de semi-produits), plus de 98% des entrées en devises avec les dérivés proviennent des hydrocarbures. Les impor-

tations massives de et services (rubrique souvent oubliée entre 9/10 milliards de dollars/an entre 2010/2019) entre 2000/2020 approchant les 1000 milliards de dollars, pour une entrée en devises d'environ 1044 (44 étant le solde des réserves au 31/12/2020) milliards de dollars n'ont pas été proportionnelles aux impacts économiques et sociaux. Alors que faire sans endettement extérieur et surtout avec la crise économique que traverse la majorité des pays développés et émergents, les firmes étant endettées, sans l'investissement direct étranger qui ne viendra que si les réformes sont entamées sérieusement pour permettre un partenariat gagnant-gagnant, étant admis par les experts qu'il faudrait une importation en devises par an 2021/2022, entre 15/20 milliards de dollars uniquement pour relancer l'appareil productif existant et les nouvelles réalisations sachant que seulement selon les estimations du ministre de l'Industrie fin 2020, pour les projets du fer de Gara Djebilet et le phosphate de Tébessa, l'investissement nécessaire est de 15 milliards de dollars, projets hautement capitalistiques dont la rentabilité ne se fera pas avant cinq années s'ils sont lancés en 2021. L'Algérie souffre d'un manque de devises, et de rigidités structurelles, faute de réformes et avec la baisse drastique des recettes de Sonatrach et non de dinars, la solution de facilité étant la planche à billets dont pour 2021 la Banque d'Algérie se proposant d'émettre 2100 milliards de dinars environ 16 milliards de dollars qui sans contreparties productives risquent d'accélérer comme au Venezuela la spirale inflationniste, devant nous comparer aux pays similaires.

Le taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) à prix courants a été en 2015 de 3,7 %, en 2018 de 1,4 %, en 2019 de 0,8 % et en 2020 de - 6,5 %, donc une croissance inférieure à la pression démographique s'élevant selon les projections du gouvernement à 3,2% en 2021. Mais un taux de croissance se calcule par rapport à la période précédente, qui a été négatif donnant en termes réels un taux à prix constants variant entre 0 et 1%. Il s'ensuit de cette décroissance que le taux de chômage selon le FMI est environ 15% en 2021, incluant les emplois temporaires, certains travaux imprudents - faire et refaire les trottoirs - et la sphère infor-

melle, qui représente plus de 50 % du total hors hydrocarbures. Ce constat renvoie au couple taux de croissance faible et pression démographique galopante, la population de l'Algérie ayant évolué de 30,87 millions d'habitants en 2000 à 44,7 millions d'habitants en 2020, avec une projection à 51,309 millions en 2030. Cela implique la nécessité de créer plus de 350.000/400.000 emplois par an, en plus de ceux nécessaires à contenir le taux de chômage actuel. Le travail au noir (sphère informelle) de certaines catégories de la sphère réelle (après les heures de travail formel), parfois la petite corruption de ceux qui détiennent certains segments du pouvoir économique au niveau local, la cellule familiale, paradoxalement, la crise du logement (même marnite, même charges) et les subventions et transferts sociaux mal ciblés et mal gérés, jouent temporairement et imparfaitement comme tampon social. L'annonce des représentants du patronat d'une perte d'emplois uniquement pour le BTPH d'environ 1,7 million, les services cafés, restaurants hôtels qui ont licencié une partie de leur personnel, du directeur général de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat, en janvier 2021, d'environ 220.000 micro-entreprises recensées en difficulté financière, et l'adoption de procédures de l'allocation de la caisse allocation chômage, et le rééchelonnement des dettes de certaines entreprises et à effacer les pénalités de retard, est-elle une solution pérenne ? Comme l'assainissement des grandes entreprises publiques, qui selon le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de la Prospective, le 3 janvier 2021, l'équivalent de près de 250 milliards de dollars ayant été alloué par l'État au secteur public marchand sur les vingt-cinq dernières années.

Dans le cadre de la cohésion sociale et face à la détérioration sociale amplifiée par l'épidémie du coronavirus, il est prévu que le maintien des transferts sociaux budgétisés inchangés par rapport à 2019, s'établissant à 14,04 milliards de dollars au cours de 128 dinars un dollar au moment de l'établissement de la loi de finances, soit 8,4 % du PIB.. Ainsi, malgré les subventions de certains produits, la majorité des produits connaissent une hausse vertigi-



neuse ayant un fort impact sur le pouvoir d'achat des Algériens. Or, le besoin est historiquement daté, évoluant avec le nouveau comportement de consommation des ménages, devant l'éclater par produits selon le modèle de consommation par couches sociales, fonction de la stratification du revenu national. La perception de l'inflation est différente d'une personne qui perçoit 200 euros par mois de celle qui perçoit 5000 euros ou plus, n'ayant pas le même modèle de consommation. L'on devra analyser objectivement l'indice d'inflation de l'ONS et dont la composition du panier n'a pas été actualisée depuis 2011, avec la sous-estimation du taux d'inflation qui selon les données de l'ONS entre 2000/2020 approche les 100%. La décision récente afin de préserver les réserves de change (vision purement monétariste) d'interdire les importations de produits finis, si elle n'est pas bien ciblée, tenant compte de la production intérieure risque d'amplifier le processus inflationniste avec l'extension de la sphère informelle dont le prix des produits s'alignera sur celui du marché noir où déjà

avec l'annonce de la levée des restrictions de voyage le cours a largement dépassé le 30 août 2021 les 213 dinars un euro (cours achat). La raison est le dépréciement du tissu productif où plus de 85 % des entrants des entreprises privées et publiques proviennent de l'extérieur, ainsi qu'une grande partie de la consommation des ménages, la dévaluation du dinar induit un processus inflationniste qui se répercute également sur le pouvoir d'achat. Ainsi, la cotation du dinar est passée de 4,94 dinars un dollar en 1970 à 132 dinars un dollar en mars 2021 et le cours d'achat officiel le 30 août 2021 est de 135,2751 dinars un dollar et 159,5840 dinars un euro, le ministère des Finances projetant dans le PLF2021 une amplification de sa dévaluation, pour 2022, 149,32 DA pour 1 USD et pour 2023, 156,72 dinars pour 1 USD. La Banque d'Algérie procède au dérapage du dinar par rapport au dollar et à l'euro, ce qui permet d'augmenter artificiellement la fiscalité hydrocarbures (reconversion des exportations hydrocarbures en dinars) et la fiscalité ordinaire (via les importations tant en dollars qu'en euros

convertis en dinar dévalué), cette dernière accentuant l'inflation des produits importés, montant accentué par la taxe à la douane s'appliquant à la valeur dinar, étant supportée en fin de parcours par le consommateur comme un impôt indirect, l'entreprise ne pouvant supporter de telles mesures que si elle améliore sa productivité.

2.-Une nouvelle gouvernance et de profondes réformes doivent être menées pour relancer l'économie

L'Algérie ne peut revenir à elle-même que si les faux privilèges sont bannis et les critères de compétences, de loyauté et d'innovation sont réinstaurés comme passerelles de la réussite et de la promotion sociale. Les réformes à venir doivent tenir compte d'une révision de l'actuelle politique socio-économique, au niveau international notamment de la demande de révision par l'Algérie de certaines clauses de l'accord d'association avec l'Europe, notre principal partenaire, dans le cadre d'un partenariat gagnant-gagnant - d'autres zones de libre-échange, notamment avec l'Afrique dont les échanges

sont dérisoires à moins de 2 milliards de dollars, ne devant pas nous faire miroiter des utopies, supposant des entreprises compétitives (coût/qualité). Tout projet de société étant porté forcément par des forces politiques, sociales et économiques, les réformes étant fonction des rapports de force au niveau de la société et non au sein de laboratoires de bureaucrates déconnectés de la société. C'est pourquoi, il faut insister sur l'effort d'une information de vérité, accessible à toute la population, pour montrer l'opérationnalité de l'action gouvernementale au profit des générations présentes et futures. Le défi 2021-2030 pour l'Algérie est la refondation de l'État, passant à un nouveau mode de gouvernance dont le fondement est la liberté au sens large pour une société participative et citoyenne, impliquant une réelle décentralisation autour de grands pôles régionaux. Les responsables algériens s'adapteront-ils à ce nouveau monde dynamique en perpétuel mouvement, dont il n'existe pas de modèle statique, ou vivront-ils toujours sur des schémas dépassés des années 1970-2000, conduisant le pays à

l'impasse ? L'action gouvernementale doit définir clairement les objectifs stratégiques : comment se pose le problème ; quelles sont les contraintes externes (engagements internationaux de l'Algérie) ; quelles sont les contraintes socio-économiques, financières et techniques internes ; quels sont les choix techniquement possibles et les ensembles de choix cohérents, et quelles sont les conséquences probables de ces choix ; quelles méthodes de travail choisir qui permettent de déterminer les paramètres (moyen et long terme) et les variables (court terme) dont dépend un système complexe... Après avoir décomposé la difficulté en éléments simples, il convient de se poser des questions et apporter des réponses opérationnelles, loin des théories abstraites, réalisations physiques et plan de financement sur chacun des éléments : Quoi ? Qui ? Où ? Quand ? Comment ? Combien ? Pourquoi ? Comment faire ?

L'on devra distinguer dans la hiérarchisation les projets capitalistiques dont le seuil de rentabilité, si le projet est lancé en 2021, ne sera réalisable qu'à horizon 2028-2030, des projets moyennement capitalistiques, avec un seuil de rentabilité au bout de cinq années et des projets faiblement capitalistiques (PMI/PME) au bout de 2/3 années, mais devant tenir compte des nouvelles mutations mondiales qui seront dominées par ce que Jacques Attali nomme les « industries de la vie » : la santé, l'alimentation, l'écologie, l'hygiène, l'éducation, la recherche, l'innovation, la sécurité, le commerce, l'information, la culture ; et bien d'autres, ces segments étant capables d'augmenter leur productivité, et donc d'améliorer sans cesse leur capacité de satisfaire la demande sociale nouvelle, fonction de nouveaux comportements. Pour cet auteur, c'est, donc, en mettant tous les efforts sur les travailleurs et les industries de la vie qu'on sauvera les nations, les civilisations, et l'économie. Dans ce cadre, la structure de l'action en faveur des réformes est globalement formée de cinq segments qui fondent le processus opérationnel de mise en œuvre : l'administration qui constitue la cheville ouvrière par son importance stratégique ; la société civile/syndicats ; les citoyens dans leur diversité ; les partis politiques et les opérateurs publics et privés. C'est une entre-

prise d'envergure consistant principalement à réorganiser : premièrement, le champ des partis politiques qui ont de moins en moins d'audience auprès de la société centrale et locales impliquant la débureaucratiation, la numérisation étant une des solutions, et une réelle décentralisation autour de grands pôles économiques régionaux ; deuxièmement, le système d'information avec la numérisation qui en ce XXIe siècle n'est plus le quatrième pouvoir mais le cœur du pouvoir même ; troisièmement, réorganiser le mouvement syndical et associatif ainsi que la promotion de la femme, signe de la vitalité de toute société ; quatrièmement, réformer la justice par l'application et l'adaptation du Droit, tant par rapport aux mutations internes que du droit international ; cinquièmement, adapter le système éducatif, centre d'élaboration et de diffusion de la culture et de l'idéologie de la résistance au changement et à la modernisation du pays où la déperdition du primaire au secondaire et la baisse du niveau devient alarmant ; sixièmement, réformer le foncier agricole et industriel, du secteur de l'énergie avec le primat à l'efficacité énergétique et un nouveau modèle de consommation, dont un nouveau management stratégique de Sonatrach, lieu de production de la rente, pour plus de transparence dans sa gestion ; septièmement, réformer le système financier, un préalable essentiel à la relance de l'investissement public, privé national et étranger, les banques publiques et privées étant au cœur d'importants enjeux de pouvoir entre les partisans de l'ouverture et ceux de préservation des intérêts de la rente.

En conclusion, pour réussir les réformes, l'Algérie a besoin de nouvelles intermédiaisons politiques, sociales, culturelles et économiques, loin des aléas de la rente. Afin d'éviter un affrontement direct entre forces de sécurité et citoyens en cas de malaise social, un regard critique et juste doit être posé sur sa situation, sur ce qui a déjà été accompli de 1963 à 2021, et de ce qu'il s'agit d'accomplir entre 2021-2030 au profit exclusif d'une patrie qui a besoin de se retrouver et de réunir tous ses enfants autour d'une même ambition et d'une même espérance, la sécurité nationale et le développement économique et social du pays.

COOPÉRATION ÉCONOMIQUE ALGÉRO-NIGÉRIANE

Création d'un conseil d'affaires pour renforcer la coopération africaine

Les relations économiques et commerciales entre l'Algérie et le Nigeria ont connu un développement ces derniers temps avec la conclusion de plusieurs accords de coopération et de partenariat.

Rappelons qu'il s'agit d'une nette amélioration des rapports de coopération au fil des années, tant les autorités algériennes ont entrepris des démarches pour accroître les échanges avec certains pays d'Afrique subsaharienne. Rappelons que des exportateurs et opérateurs économiques ont ouvert, depuis de longues années, un comptoir de produits agricoles dans la capitale nigérienne Lagos.

La création d'un conseil d'affaires algéro-nigérien pour renforcer les relations économiques sur la base du principe gagnant-gagnant et contribuer au développement africain a été au centre des discussions entre la directrice générale de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (Caci), Wahiba Bahloul et une délégation officielle du Nigeria, a indiqué un communiqué de la Caci.

"Dans le cadre du développement et du renforcement des relations économiques et commerciales entre l'Algérie et le Nigeria, Mme Bahloul a reçu, samedi au siège de la Caci, en compagnie des présidents de la Chambre de commerce et d'industrie des wilayas de Béchar et Médéa, une délégation officielle de l'Etat du Nigeria, composée de représentants d'instances officielles et des secteurs économiques de ce pays, conduite par la Pr. Funmi Para-Mallam, avec laquelle la question de la création d'un conseil



d'affaires algéro-nigérien a été évoquée", précise la même source. Ce conseil "constitue l'un des outils de la diplomatie économique aux fins de raffermir les relations et les échanges économiques dans le cadre du principe gagnant-gagnant", ajoute la même source. L'accent a été également mis sur l'impératif de développer les relations bilatérales à travers des entreprises économiques et commerciales, d'exploiter les opportunités en matière de développement des exportations hors-hydrocarbures ainsi que les investissements directs, en tenant compte des potentialités permettant aux deux pays "de travailler de concert dans le cadre de la ZLECAF". Les deux parties ont convenu d'œuvrer au développement de liens forts et fructueux de manière à ériger les pays en "locomotive du continent africain" dans les domaines économique, commercial et entrepreneurial, en coordination avec les Chambres de commerce et le Conseil d'affaires, tout en avançant résolument sur la voie du progrès et du développement du continent. A noter que cette réunion s'inscrit dans

le cadre des rencontres tenues par la délégation nigérienne avec les instances gouvernementales et les entreprises économiques, dans le but d'examiner le devenir des relations bilatérales, notamment la promotion des échanges économiques et commerciaux.

Zlecaf : Une meilleure exploitation des ressources premières africaines

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a affirmé que l'entrée en vigueur de la Zone de libre échange continentale africaine (ZLECAF) offrira aux économies des pays africains un meilleur échange et une meilleure exploitation des ressources premières africaines dans les industries manufacturières, à même d'ériger les produits africains en produits compétitifs aux niveaux continental et mondial.

Rezig qui participait aux côtés des ministres de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab et de l'Industrie, Ahmed Zegdar, à la 3e réunion ministérielle ordinaire du Comité technique spécialisé

relevant des secteurs du Commerce, de l'industrie et des mines de l'Union africaine (UA), a indiqué que l'Algérie, partie influente dans cette zone, n'a ménagé aucun effort pour faire aboutir toutes les initiatives africaines".

"L'Algérie a ratifié l'acte constitutif de la Zlecaf et déposé, officiellement, les documents de ratification auprès du Secrétariat général de l'Organisation, ce qui lui permettra de bénéficier des différents atouts offerts qui s'inscrivent dans la cadre de la politique de diversification économique et de développement des exportations hors hydrocarbures", a-t-il ajouté. Les participants à cette rencontre ont souligné l'importance des stratégies africaines dans ces domaines "sensibles", au titre de la réalisation des objectifs de développement africains de l'agenda 2063.

Cette rencontre, ajoute le ministre, s'inscrit dans le cadre de la coopération africaine visant l'intégration des économies des pays africains dans la politique des valeurs régionales continentales et internationales.

R. E.

NÉCESSITÉ DE DÉVELOPPER L'AGRICULTURE ET LA PÊCHE

Assurer impérativement la sécurité alimentaire

Le Gouvernement prévoit, à travers son Plan d'action qui sera soumis au Parlement, de mettre en œuvre les moyens nécessaires pour développer le secteur de l'agriculture et de la pêche et ce, dans l'objectif d'assurer une meilleure sécurité alimentaire et une diversification de l'économie nationale.

Le gouvernement mettra en œuvre tous les outils devant permettre de développer ces deux secteurs stratégiques afin de renforcer la sécurité alimentaire du pays, promouvoir une économie productive et diversifiée.

Dans ce document, il a été énuméré les actions envisagées en faveur du secteur agricole, notamment l'encouragement des investissements privés à travers un certain nombre de motivations dont des facilités d'accès au foncier et la déburaucratization de l'acte d'investir par la création du guichet unique.

Ces facilités devraient permettre d'intensifier la production et de favoriser l'augmentation de l'offre ainsi que la réduction des importations des produits agricoles (céréales, colza, maïs, bette-

rave sucrière...). Dans son Plan d'action, le gouvernement mise aussi sur la promotion de l'investissement dans le sud par le biais de l'Office de développement de l'agriculture industrielle en terres sahariennes, l'assainissement du foncier et la récupération des terres non travaillées ainsi la sécurisation des exploitants par la régularisation de leur situation.

Le gouvernement compte procéder, aussi, à la modernisation de l'agriculture par l'intégration de l'innovation et de la numérisation ainsi que par une réforme des instituts techniques, des centres de recherche, des offices et des groupes économiques afin qu'il puissent répondre aux objectifs de la politique de développement du secteur.

Pour un développement durable de la pêche et les ressources halieutiques

S'agissant de la pêche et des ressources halieutiques, le plan du gouvernement a mis en avant les capacités de ce secteur à contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire du pays ainsi qu'à

l'émergence d'une économie nationale productive et diversifiée à travers l'accroissement et la diversification de l'offre en produits halieutiques.

Dans ce cadre, le gouvernement a fixé des objectifs du développement durable du secteur en vue d'augmenter l'offre nationale en produits halieutiques notamment à travers la promotion et le développement de l'aquaculture à grande échelle, le développement de la pêche de grand large ainsi que le maintien des emplois existants et la création de nouveaux débouchés.

Toujours dans la perspective d'accroître la productivité du secteur, le gouvernement compte relancer l'élevage halieutique à travers l'accompagnement des projets d'investissements dans l'aquaculture marine à grande échelle et le lancement de l'aquaculture d'eau douce, notamment dans les zones continentales et sahariennes.

En parallèle, le Plan d'action évoque le développement de la pêche de grand large à travers l'accompagnement des investisseurs pour la création et l'extension

d'une flotte dédiée à l'exercice de cette activité pour l'exploitation de nouvelles zones de pêche.

Au programme, il est prévu également des actions pour améliorer la gestion et l'exploitation responsable de la pêche artisanale et côtière dans le cadre de la poursuite des réformes engagées du mode de fonctionnement et de gestion des ports de pêche.

Concernant le volet construction navale, le gouvernement entend développer la construction, la réparation et la maintenance navales avec des capacités nationales de la flottille de pêche et d'aquaculture, à travers la mise en place d'un cadre réglementaire approprié qui devrait définir l'exercice de cette activité. L'encouragement de la PME, de la micro-entreprise et des start-up et la valorisation des productions halieutiques à l'export notamment à travers les dispositifs existants (ANADE, CNAC, ANGEM) ont été aussi cités dans le Plan d'action.

R. E.

AÏN-TÉMOUCHENT, ÉRADICATION DE L'HABITAT PRÉCAIRE

448 logements attribués à leurs bénéficiaires



L'opération de distribution des 448 nouveaux logements est la troisième pour l'année en cours et il est prévu la distribution d'un autre quota au mois de septembre.

Quelque 448 logements des différentes formules ont été distribués à leurs bénéficiaires lors d'une cérémonie supervisée par les autorités de la wilaya d'Aïn-Témouchent.

L'opération, qui s'est déroulée en présence de représentants de la famille révolutionnaire et des acteurs de la société civile, a vu la distribution de 340 logements publics locatifs et 81 autres de la formule LSP, en plus de 27 décisions d'aide financière concernant l'habitat rural.

L'opération de distribution du quota de logements est "la troisième de

l'année en cours et il est prévu la distribution d'un autre quota au mois de septembre prochain", a indiqué le wali de Tiaret, M'hamed Moumen.

Le "prochain quota compte 340 logements de type LPL, répartis sur les communes d'El-Amria, Hsasna, Chentouf et Oued-Berkache, en plus de 81 logements de type LSP dans la commune d'Aïn-Témouchent", a précisé à l'APS le directeur de wilaya de l'OPGI, Habib Hadj Kaddour.

Il est également prévu, dans les prochains jours, la "remise de décisions d'attribution de logements publics locatifs au profit de 100 bénéficiaires de la commune d'El-Malah et 40 familles de la commune de Oulhaça, ainsi que 47 autres bénéficiaires de la commune de Sidi Boumediene, et ce après l'annonce faite, récemment, des listes des bénéficiaires par les commissions des daïras", a précisé le même responsable.

Le nombre des logements distribués, depuis le début de l'année en cours, a atteint "1.250 unités LPL à travers l'ensemble des communes de la wilaya, sur un total de 2.200 unités programmées à être remises aux commissions des daïras chargées de la distribution des logements publics locatifs, durant l'année en cours", selon le directeur de l'OPGI.

La wilaya d'Aïn-Témouchent a bénéficié, l'année en cours, d'un nouveau programme d'habitat estimé à 300 logements publics locatifs, dont la réalisation est prévue à travers les communes de M'saïd, Ouled-Boudjemâa, Ougb-Lil, Aïn-Tolba et le chef-lieu de la wilaya.

Le choix des assiettes sur lesquelles seront édifiés les logements a été effectué et les bureaux d'étude et des entreprises réalisatrices seront désignés prochainement, selon le directeur de l'OPGI.

NÂAMA, DÉDOUBLEMENT D'UN TRONÇON DE LA RN 06

Relance des travaux

L'opération de dédoublement d'un tronçon de la RN 6 reliant les communes de Mecheria et El-Bayouadh au nord de la wilaya de Nâama a été relancée, après la levée du gel sur le projet, a appris l'APS auprès de la direction locale des travaux publics.

L'opération, actuellement en phase de l'avis d'appel d'offre et de retrait du cahier des charges, consiste à réaliser le tronçon de cet axe routier stratégique considéré comme un lien important reliant le nord au grand sud du pays sur une distance de 30 km, ainsi que l'achèvement des travaux de réalisation de carrefours circulaires et tous les ouvrages d'art reliés.

L'achèvement de la réalisation du dédoublement du tronçon de la RN 6 de la zone nord de la wilaya vers la ville de Bougtob dans la wilaya d'El-Bayadh permettra d'éliminer les points noirs se trouvant sur cet axe routier et d'être en phase avec le plan visant à améliorer et à moderniser la route pour garantir la fluidité de la circulation.

La direction des travaux publics a également fait part de la relance de l'étude concernant le dédoublement de la RN 22, longue de 137 kilomètres et reliant la commune de Makmen Benamar de la wilaya de Nâama à Laricha. La même source a ajouté que

"cette étude prendra en compte les points noirs et les interruptions de la circulation routière à travers cette route, lors des inondations périodiques des oueds traversant, en plus des mesures de sécurité routière selon les normes techniques appropriées".

Le secteur des travaux publics de la wilaya a bénéficié, au cours de l'année en cours, d'une enveloppe globale de 3,405 milliards DA pour la réalisation et l'achèvement des opérations de confortement de la RN 6 sur une distance de 19 kilomètres, ainsi que le lancement des travaux de maintenance des chemins communaux sur une distance de 53 kilomètres.

MÉDÉA

Programme d'urgence pour l'approvisionnement en eau

Le wali de Médéa, Djahid Mouss, a annoncé l'activation d'un programme d'urgence pour l'approvisionnement en eau de 33 communes, suite à la suspension du système de Koudiat-Asserdoun.

M. Mouss a tenu une réunion élargie du conseil de wilaya, en présence des responsables des secteurs concernés, pour examiner la suspension du barrage qui alimente le nord-est et le centre de la wilaya en eau potable, ce qui a directement affecté l'approvisionnement de 33 communes. La réunion a également porté sur la mise en place impérative d'un programme d'urgence pour remédier aux perturbations dans l'approvisionnement en eau potable. Lors de cette réunion, plusieurs mesures ont été prises dont l'activation d'une cellule de crise au niveau de toutes les daïras.

Parmi les mesures prises figure la réalisation de potences supplémentaires en vue remplir les réservoirs tout en accélérant la réalisation des projets en cours.

Le wali de Médéa a ordonné également l'exploitation des points d'eau disponibles.

ORAN

Des générateurs d'oxygène au profit de quatre hôpitaux

Quatre établissements de santé de la wilaya d'Oran seront munis à partir de dimanche de générateurs d'oxygène d'une capacité variant entre 18 et 40 m³, a-t-on appris des membres de l'initiative "Pour toi mon pays". L'initiative "Pour toi mon pays" a été lancée à Oran par un groupe d'élus avec la participation de la société civile, permettant de collecter des dons de citoyens et d'opérateurs économiques pour l'acquisition des quatre générateurs d'oxygène. Les hôpitaux d'El-Kerma et d'Aïn el-Turck ont réceptionné deux générateurs de 30 m³, lors d'une cérémonie tenue en présence des autorités locale et sanitaire. L'hôpital de Haï-Nedjma et le centre anti-cancer de Messeghine recevront, quant à eux leurs générateurs, d'une capacité de 40 m³ et 18 m³, à la fin de la semaine en cours, a précisé le coordinateur de cette action.

Le coût global d'un seul générateur, incluant les frais de transport et de l'installation, s'élève à 15 millions de dinars. Les concentrateurs d'oxygène acquis grâce aux dons de l'Union des promoteurs immobiliers seront distribués à partir de lundi aux établissements de santé.

APS

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

La coalition Lamuka dévoile son propre calendrier électoral

C'est devant un auditoire composé de cadres de Lamuka, de diplomates et de journalistes que Martin Fayulu et Adolphe Muzito ont présenté leur proposition. Cette feuille de route prend en compte toutes les phases clés du processus électoral.



Les nouveaux dirigeants de la Céni ne sont toujours pas connus. L'Assemblée nationale annonce qu'elle va statuer sur la question la semaine prochaine, en dépit des divisions au sein des confessions religieuses qui doivent désigner le président de la centrale électorale. Dans ce contexte, la coalition Lamuka soupçonne Félix Tshisekedi de vouloir organiser un glissement du calendrier électoral. Pour mettre davantage pression sur l'actuel pouvoir, elle a dévoilé ce vendredi sa propre proposition de calendrier électoral, prévoyant des élections en octobre 2023. C'est devant un auditoire composé de cadres de Lamuka, de diplomates et de journalistes que Martin Fayulu et

Adolphe Muzito ont présenté leur proposition. Cette feuille de route prend en compte toutes les phases clés du processus électoral. Adolphe Muzito est l'actuel coordinateur de Lamuka : "Les élections dans le délai constitutionnel sont non seulement possible, mais obligatoires pour qu'on ne se retrouve pas dans une situation de haute trahison dans le chef de monsieur Félix Tshisekedi. Le temps qui nous reste, c'est plus ou moins 29 mois, c'est amplement suffisant pour qu'on organise les élections après 24 mois." Dans sa proposition de calendrier

électoral, Lamuka suggère l'organisation des discussions entre parties prenantes entre septembre et octobre de cette année sur les principales réformes électorales. "L'étape urgente, c'est le consensus pour qu'on fasse un texte organisant la Céni qui soit le plus neutre possible, qui ne soit pas politique. Pour cela, il faut qu'on se retrouve et qu'on discute. Cela va être le déclic pour la suite." Sur cette question, deux partis de l'actuelle majorité sont d'accord. Il s'agit d'Ensemble pour la République de Moïse Katumbi, et de l'UNC de Vital Kamerhe. Le FCC de Joseph

Kabila tient également à un large consensus avant d'aller plus loin. Du côté de la Céni, on rappelle que la phase la plus urgente du processus, c'est non seulement la désignation des animateurs de la centrale électorale, mais aussi la composition des listes électorales.

ÉTATS-UNIS Biden envisage une déclassification des documents du 11 septembre

Comme il s'y était engagé durant la campagne présidentielle, Joe Biden a demandé la déclassification des éléments recueillis par le FBI dans le cadre de l'enquête menée sur les attentats du 11 septembre 2001.

Le Président américain a contacté le ministère de la Justice, vendredi, afin que celui-ci procède à un examen de déclassification de ces documents sensibles. Ceux-ci pourraient se révéler dommageables pour les relations diplomatiques entre les États-Unis et l'Arabie saoudite. L'ordonnance du chef de la Maison Blanche s'adresse au procureur général Merrick Garland, lequel doit désormais publier les documents déclassifiés au cours des six prochains mois. Biden a par ailleurs promis qu'il suivra le dossier "personnellement" durant son mandat et qu'il demandera régulièrement au procureur général d'examiner les détails de tous les dossiers sensibles et de les divulguer quelles que soient les conséquences. Riyad n'a pas encore commenté la décision de Joe Biden, mais ce dernier a précisé dans un communiqué publié avant le 20^e anniversaire des attentats que rien ne l'empêcherait d'"honorer cet engagement" pris durant la campagne électorale.

"Nous ne devons jamais oublier la douleur persistante des familles et des proches des 2,977 personnes innocentes qui ont été tuées lors de la pire attaque terroriste contre l'Amérique de notre histoire", a déclaré Biden.

"Vingt ans plus tard, il n'y a tout simplement aucune raison – que ce soit en matière de sécurité nationale ou autre – de garder ces informations secrètes", ont indiqué les familles.

Biden a récemment présenté ses condoléances aux familles.

Agences

JAPON

Le Premier ministre Yoshihide Suga

Le Premier ministre japonais Yoshihide Suga ne se représentera pas à la tête du Parti libéral-démocrate (PLD) lors d'une élection prévue le 29 septembre et va, de fait, quitter le pouvoir, a annoncé le numéro 2 du PLD, Toshihiro Nikai, ce vendredi. Yoshihide Suga a dit qu'il "voulait concentrer ses efforts sur les mesures contre le coronavirus et qu'il ne participerait pas à l'élection" pour la présidence du PLD, a déclaré à la presse Toshihiro Nikai. "Honnêtement je suis surpris", a-t-il ajouté. "C'est vraiment regrettable. Il a fait de son mieux mais après mûre

réflexion, il a pris sa décision". Ce développement était en effet très inattendu, car Yoshihide Suga, 72 ans, était jusqu'ici considéré comme le favori de ce vote interne pour mener le PLD lors d'élections législatives devant se tenir cet automne, en dépit d'une impopularité record de son gouvernement dans les sondages. Fin août, son gouvernement ne recueillait que 26 % d'opinions favorables dans un sondage du quotidien *Mainichi*, un plus bas record. D'autres récents sondages le donnaient à peine au-dessus des 30 %.

Yoshihide Suga a vu sa popularité

fondre depuis des mois pour sa gestion très critiquée de la pandémie qui s'éternise au Japon, et pour son entêtement à maintenir coûte que coûte les Jeux Olympiques et paralympiques de Tokyo cet été malgré l'opposition d'une majorité de la population japonaise. Il était arrivé au pouvoir en septembre 2020, s'imposant à l'époque comme l'homme du consensus au sein du PLD pour succéder au Premier ministre Shinzo Abe, dont il était jusqu'alors le fidèle lieutenant et qui avait démissionné brutalement pour des raisons de santé.

TIGRÉ

L'UA demande à l'Éthiopie de laisser un accès libre aux humanitaires

Le Tigré est en guerre depuis dix mois, et désormais touché par la famine. L'organisation continentale a récemment nommé Olusegun Obasanjo comme son nouveau représentant pour la Corne de l'Afrique. L'ancien président nigérian est chargé du dossier tigréen. L'Union africaine demande aux rebelles du TPLF et au gouvernement d'Abiy Ahmed de mettre fin aux hostilités pour gérer la crise humanitaire.

Pour le commissaire de l'Union africaine aux Affaires politiques, à la paix et à la sécurité, Bankole Adeoye, la

première tâche d'Olusegun Obasanjo sera de faire taire les armes dans le nord de l'Éthiopie et de rassembler les deux parties. Ils doivent se mettre d'accord tout de suite sur un cessez-le-feu permanent et inclusif au Tigré. Les guerres civiles sont les plus douloureuses, car ce sont des frères, des sœurs, des cousins et des amis qui s'entretuent. C'est d'ailleurs la première fois que l'organisation parle de guerre civile en Éthiopie. Le représentant pour la Corne de l'Afrique de l'UA va aussi travailler à la mise en place d'un corridor humanitaire sécu-

risé. Nous reconnaissons les efforts du gouvernement éthiopien mais nous lui en demandons plus, pour s'assurer que les Éthiopiens ne meurent pas de faim. Les femmes et les enfants ne doivent pas payer le prix d'un conflit dont ils ne portent pas la responsabilité. Bankole Adeoye en profite pour appuyer la position du Kenya à la tribune de l'ONU, qui demandait à l'Éthiopie de retirer le TPLF de la liste des organisations terroristes, pour pouvoir mener à bien des négociations.

Agences

MERCATO

Un mercato agité pour les algériens cet été

Si certains noms étaient plus attendus dans la rubrique transfert que d'autres, de nombreuses surprises et déceptions ont marqué cette fenêtre estivale.

Voici un récapitulatif des principaux mouvements algériens lors de ce mercato d'été 2021.

Les internationaux algériens Équipe A

En France, le transfert d'Andy Delort, arrivé à Nice en provenance de Montpellier pour 4 ans, n'était pas prévu et ne s'est décidé qu'en toute fin de mercato. Pour Aïssa Mandi et Rachid Ghezzal, bien plus attendus, la situation fut différente. Le premier a très vite réglé sa situation, étant en fin de contrat avec le Bétis Séville, et a signé 4 ans avec Villarreal. Pour le second, la situation a mis plus de temps à se décanter, Ghezzal n'étant que prêté à Beşiktaş l'année dernière et qui plus est sans option d'achat. Il s'est finalement engagé 3 ans avec le dernier champion de Turquie.

Après son court passage en Europe, Djamel Benlamri rejoint la formation du Qatar SC, où il jouera avec Youcef Belaïli, son coéquipier en sélection, qui avait fait part de son envie de jouer en Europe mais sans qu'aucun mouvement notable ne soit à souligner. L'ex-sociétaire du RC Lens, Mehdi Tahrat va, de son côté rejoindre un autre international algérien en la personne de Sofiane Hanni, joueur d'Al Gharafa SC.

Mohamed Farès quitte la Lazio Rome mais reste en Série A italienne en rejoignant le Genoa en prêt avec option d'achat de 7 millions d'euros.

Équipe A' qui sont partis en Europe, Tunisie,...

Après une bonne saison avec leurs clubs respectifs, certains joueurs du championnat national algérien ont eu l'opportunité de découvrir l'Europe.

Houssam Ghacha, libre de son contrat avec l'ES Sétif, est parti tenter sa chance en Turquie, à Antalyaspor.

Le quadruple buteur du match des A' face au Libéria, en juin dernier, Mohammed El Amine Amoura est lui est parti en direction de la Suisse, à Lugano. Adem Zorgane, à Charleroi, Abdelkabar Kadri à Courtrai et le meilleur buteur du championnat algérien, Billel Messaoudi, lui aussi à Courtrai, évolueront tous trois en Belgique cette année.

Youcef Laouafi signe à l'Étoile Sportive du Sahel en Tunisie pour 3 ans en provenance de la JS Kabylie.

Équipe U20

L'international U20 Kaïs Bendriss s'engage à Mouscron (D2 belge) ! Le capitaine des espoirs avait quitté



Saint-Étienne à l'issue de l'expiration de son contrat, en juin dernier.

Le championnat national

Quelques transferts à l'intérieur du championnat

L'ailier gauche Abderrahmane Meziane rejoint l'USM Alger en provenance de l'ES Tunis. Le défenseur central Ibrahim Bekakchi quitte l'ES Sétif pour l'USM Alger. Le gardien de but Oussama Benbot ainsi que le milieu de terrain Ibrahim Bekakchi viennent aussi renforcer l'effectif de l'USMA.

L'avant-centre du Paradou AC Riad Benayad est prêté 1 an à l'ES Sétif.

Le milieu défensif Amine Benbelaid quitte le WA Tlemcen pour rejoindre l'ES Sétif.

Le milieu offensif Ibrahim Farhi Benhalima quitte le Club Africain (Tunisie) pour rejoindre l'ES Sétif.

L'ailier droit Oussama Bellatreche quitte le WA Tlemcen et rejoint la JS Saoura.

Le milieu gauche Chouaib Debbih rejoint le CS Constantine après 2 ans sous les couleurs de l'AS Ain M'lila. Il arrive en étant libre de tout contrat.

Mohamed Lamine Zemmamouche a décidé de raccrocher les crampons. Celui qui était la doublure de M'Bolhi pendant la Coupe du Monde 2014 met fin à sa carrière à 36 ans. Il jouait la saison dernière avec l'USM Alger.

Les principaux mouvements vers l'Europe, l'Arabie Saoudite, la Tunisie et le Maroc

Après plusieurs prêts en Europe, dont une expérience au Portugal, le buteur algérien, Zakaria Naïdji va découvrir la Ligue 2 française sous les couleurs du Pau FC.

Le buteur du CR Belouizdad, Amir Sayoud, rejoint le championnat saoudien où un grand nombre de joueurs algériens évoluent ou ont évolué. Il évoluera avec le promu Al Ta'ee.

Boualem Masmoudi et Lyes Benyoucef rejoignent la Tunisie et l'ES Sahel. Masmoudi signe en prove-

nance du MC Oran, alors que Benyoucef arrive libre, après que sa suspension ait été raccourcie. Avant cela, il jouait au Paradou AC.

Les autres algériens

D'autres départs ont eu lieu en Europe, concernant cette fois-ci des algériens non internationaux.

Yacine Adli, binational, s'est engagé avec le Milan AC d'Ismael Bennacer mais évoluera toujours à Bordeaux cette saison.

De son côté, Yasser Larouci quitte Liverpool et rejoint un promu en Ligue 1 française, Troyes. Le latéral gauche a signé pour 5 ans.

Retour aux sources pour l'ancien international algérien Nadir Belhadj qui revient dans le club qui l'a révélé entre 2004 et 2007. Le latéral gauche de 39 ans évoluera donc cette saison au troisième niveau français, du côté du CS Sedan, avec l'ambition de remontée quasi immédiate en Ligue 2 BKT. Yanis Rahmani quitte Malaga pour Eibar. L'ailier auteur de 5 buts et 5 passes décisives la saison dernière va donc découvrir

Si beaucoup de joueurs ont trouvé un point de chute cet été, ce n'est pas le cas de tous. Plusieurs joueurs, libres ou non, sont liés à des rumeurs sur un possible départ. Les mercatos de plusieurs championnats sont maintenant terminés, c'est le cas des 5 grands championnats européens.

Plusieurs pays ont encore leur marché ouvert et peuvent accueillir de nouveaux joueurs comme la Russie (7 septembre), la Turquie (8 septembre), l'Arabie Saoudite (18 septembre), ou encore le Mexique et le Portugal (22 septembre). Les joueurs concernés sont principalement libres de tout contrat, comme Nabil Bentaleb ou Adlène Guédioura, mais aussi des cas particuliers comme Zinedine Ferhat ou Farid Boulaya, annoncés partants et n'ayant finalement pas pu trouver preneur. D'autres surprises pourraient encore avoir lieu lors de ces derniers jours du mercato.

DZfoot

EN

Youcef Belaïli surpuissant avec les Verts

Excellent depuis son retour en sélection sous les ordres de Djamel Belmadi, Youcef Belaïli n'arrête pas de briller avec les Verts. Décisif à chaque rencontre depuis près d'une année, le champion d'Afrique a récidivé, ce jeudi soir, contre Djibouti (8-0).

L'ailier gauche de 29 ans a contribué à la large victoire des Fennecs pour cette première rencontre de la phase de groupes des éliminatoires au Mondial 2022. Il a offert trois passes décisives face à l'équipe de Julien Mette.

Très remuant sur son flanc gauche, Youcef Belaïli est l'un des grands atouts offensifs de l'équipe nationale. Capable de servir des caviars, l'ancien attaquant de l'Espérance de Tunis et de l'USM Alger sait aussi se montrer adroit devant les buts. Depuis son retour chez les Verts, après sa longue traversée du désert, et en 24 sélections seulement, Youcef Belaïli a inscrit 5 buts, offert 13 passes décisives et obtenu 2 penaltys.

Séance de récupération pour les titulaires

Au lendemain de leur large victoire face à Djibouti (8 à 0), pour le compte de la 1ère journée du groupe A des éliminatoires de la Coupe du Monde de la FIFA – Qatar 2022, les Verts ont renoué avec le travail à l'entraînement, du moins pour une bonne partie d'entre eux puisque les titulaires qui ont joué la veille ont rallié la salle de gym pour une séance d'entretien et de récupération de leurs efforts.

La séance d'entraînement, elle, a débuté à 16h30 avec l'exercice d'échauffement avant de passer à des toros en deux groupes : d'un côté le coach Belmadi, avec les Benrahma, Touba, Zorgane, Mandi, Feghouli, Ghezzal et Delort ; et de l'autre le duo Serge Romano – Amara Merouani avec les Bedrane, Benayada, Khacef, Helaïmia, Boudaoui et Belkebla. Les trois gardiens, M'Bolhi, Oukidja et Medjadel sont, pour leur part, pris en charge par Aziz Bouras qui les a soumis, comme d'habitude, à d'intenses exercices et ateliers.

La deuxième partie de l'entraînement a été consacrée à une série d'oppositions entre les joueurs sur la moitié de terrain où chacun s'est donné à fond jusqu'à la fin de la séance de ce vendredi 3 septembre. Toutefois, quelques joueurs, à l'image de Mahrez, Bounedjah, Bensebaïni, Belaïli, se sont adonnés à des parties acharnées de tennis-ballon jusqu'à la tombée de la nuit.

PIÈGE DE CRISTAL



21h05



Policier à New York, John McClane est séparé de sa femme, Holly, qui vit, avec leurs deux enfants, à Los Angeles où elle est cadre dans une puissante multinationale japonaise... La veille de Noël, il la retrouve dans la tour de la société où a lieu un cocktail pour les employés, avec le secret espoir d'une réconciliation. Mais arrivé à l'immeuble où il se rafraîchit dans la salle de bain après le voyage en avion, John entend des cris ponctués de détonations. Un groupe de douze terroristes mené par Hans Gruber a investi l'immeuble et pris les occupants en otages

LOGAN



21h05



En 2029, alors que les mutants sont en voie d'extinction, Logan vit discrètement comme chauffeur de limousine. Il veille cependant sur son vieil ami le professeur Charles Xavier, très affaibli, vivant dans un repaire caché proche de la frontière américano-mexicaine, avec l'aide de Caliban, un des derniers mutants encore en vie. Mais Logan va bientôt devoir sortir de sa retraite pour aider Laura, une jeune fille traquée par de dangereux individus, qui possède des pouvoirs similaires à ceux de Wolverine

DEUX FEMMES



21h05



Dans un village du Berry, en 1965. Colette Chevreau, une commerçante émancipée et qui revendique sa liberté de mœurs, est accusée à tort de meurtre par des policiers misogynes. Elle sera sauvée de la guillotine par Anne-Marie Leroux, juge d'instruction austère qui a choisi de se rebeller contre le machisme de la hiérarchie judiciaire, à la faveur de la convergence totalement inattendue de leurs combats respectifs. En effet, tout semblait de prime abord devoir séparer ces deux femmes au tempérament diamétralement opposé

11-SEPTEMBRE, AU COEUR DU CHAOS



21h05



Le mardi 11 septembre 2001 s'annonce comme une journée magnifique. Dans les rues de Manhattan, les New-Yorkais se pressent pour rejoindre leur bureau. Au même moment, dans les airs, une hôtesse alerte sur le détournement en cours de son avion. À 8h46, l'avion s'encastre dans la tour sud du World Trade Center. Stupéfaits, les New-Yorkais croient d'abord à un accident. Très vite, certains décident de prendre leurs caméras pour témoigner de ces instants dramatiques. Ils filment ainsi la tragédie sans précédent qui se déroule dans les rues de New York, mais aussi leurs propres réactions et celles de leurs proches



LA SELECTION DU MIDI LIBRE

UN FLIC



21h05



Des malfaiteurs cambriolent une banque puis organisent un hold-up à bord d'un train. Pendant ce temps, Édouard Coleman, jeune commissaire d'une brigade territoriale, accomplit à Paris son travail de «flic». Travail ingrat et routinier : les rondes, les faits divers sordides de la nuit parisienne. Pris sur la piste des truands, Coleman apprend que le chef de la bande est un de ses amis, Simon, propriétaire d'un night-club. Dans ce coup, Simon n'est pas seul. Il y a d'abord son amie et complice Cathy. Elle semble aussi avoir pour Coleman plus que de la tendresse... Puis il y a Louis et enfin Paul, un ancien sous-directeur de banque

HENRI PFR AU MAIN SQUARE FESTIVAL



21h05



Cette année, le Main Square s'est déroulé sous une forme adaptée, avec des concerts exclusifs diffusés sur le site officiel du festival et les réseaux sociaux. Vivez le concert d'Henri PFR qui s'est déroulé le 3 juillet au pied des terrils d'Haillicourt. À 25 ans à peine, le DJ belge Henri PFR est déjà un vieux routier des clubs et du studio. Issu du Brabant wallon, une province qui l'a décoré pour avoir contribué à son rayonnement culturel, il commence la musique à 6 ans, apprend piano et solfège, avant de s'immerger dans la musique électronique à 14 ans

L'AMOUR EST DANS LE PRÉ



21h05



Alors qu'Hervé le picard et Vincent le provençal reçoivent chez eux leurs prétendantes pour le début d'une semaine riches d'émotions à la ferme... À Paris, les tête-à-tête se poursuivent pour deux nouveaux agriculteurs de cette saison 16, et non des moindres : Franck et Delphine ! Éduqué à l'ancienne chez les Jésuites, Franck, 46 ans, a développé bien des qualités durant son parcours, mais peu réellement portées sur la séduction. Ce jour de rendez-vous amoureux est donc une première de taille pour le gentleman sylviculteur, plus coutumier au calme de sa jolie rivière

UNE MÈRE PARFAITE



21h00



Berlin. Hélène, mère de famille épanouie, voit son quotidien bouleversé lorsque sa fille Anya, étudiante à Paris, se retrouve suspectée du meurtre d'un riche héritier. Hélène se rend immédiatement auprès de sa fille. Mathias, son mari chirurgien, restera à Berlin pour être auprès de leur fils qui passe le bac. Aidée de Vincent, avocat mais aussi l'amour de jeunesse d'Hélène, la mère d'Anya ne se doute pas que bientôt, ses certitudes vacilleront... Connaît-elle réellement son enfant ?

Web : www.lemidi-dz.com
MIDI
Quotidien national d'information *Libre*

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.18.22.67
Rédaction : Tél-Fax : 023.18.22.67
Publicité : Tél-Fax : 023.18.22.67
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP
01, avenue Pasteur, Alger

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia-Moulahe Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fadjr	04:54
Dohr	12:46
Asr	16:22
Maghreb	19:12
Icha	20:32

STADE DE BLIDA, BUS DES PARALYMPIQUES LES RÉVÉLATIONS DU MINISTRE

Le secteur de la Jeunesse et des Sports vient d'être ébranlé par deux grands scandales au cours de la semaine écoulée. L'un est en lien avec les déclarations du sélectionneur national Djamel Belmadi sur la pelouse du stade de Blida tandis que l'autre concerne l'accueil scandaleux réservé aux athlètes paralympiques.

Hier matin, le ministre de la Jeunesse et des Sports Abdelrezak Sebgag a organisé une conférence de presse dans laquelle il est revenu sur ces deux événements majeurs de la semaine écoulée. Sans concession, le premier responsable du secteur a reconnu qu'il s'agit bel et bien d'un scandale en ce qui concerne les paralympiques et que Belmadi avait raison sur toute la ligne.

Selon lui, le scandale du bus qui avait été destiné à recevoir et déplacer les athlètes algériens champions aux jeux paralympiques de Tokyo ne passera inaperçu. « J'ai été choqué de ce que j'ai vu. Ce qui s'est passé est totalement inacceptable », a-t-il déclaré, avant d'ajouter que « les mesures administratives nécessaires seront prises à l'encontre des responsables et certains parmi eux seront limogés ».

Pour rappel, les images de l'accueil réservé à ces sportifs à l'aéroport d'Alger, relayées largement sur les réseaux sociaux, avaient suscité une vague d'indignation auprès des Algériens, notamment après les exploits réalisés lors des jeux paralympiques de Tokyo.

L'une de ces vidéos montre Safia Djellal, championne paralympique et détentrice du



nouveau record du monde de sa spécialité (lancer du poids F57), peiner pour monter dans le bus mis en place. Sur son fauteuil roulant, la championne a eu du mal à accéder, sans aucune assistance. À noter que ce véhicule n'est pas de tout adapté aux personnes aux besoins spécifiques.

«Belmadi avait raison»

S'exprimant autour des dernières déclarations du sélectionneur national sur la pelouse du stade Tchaker de Blida, à la veille de la rencontre contre le Djibouti, le

ministre Abdelrezak Sebgag a abondé dans le sens de Belmadi en affirmant que ce dernier avait tout à fait raison de ce qu'il a dit sur la pelouse.

« Belmadi n'a fait que relater les faits, et il a été extrêmement franc. Il est de son droit de livrer ses remarques », a-t-il souligné. Pour ce qui est de la situation dont se trouve le terrain du stade, il ajoute « que même à l'œil nu on peut constater les lacunes existantes ».

Selon l'intervenant, « la maîtrise des techniques d'entretien des terrains en gazon naturel constitue un véritable problème pour nous et nous nous efforçons de résoudre ce problème ».

Pour rappel, lors de la conférence de presse qu'il a tenue le 1^{er} septembre 2021, le sélectionneur de l'équipe nationale, Djamel Belmadi, a poussé un coup de gueule contre l'état dans lequel il a trouvé la pelouse du stade Mustapha Tchaker de Blida. Il a, en effet, qualifié l'état de la pelouse du stade de Blida de « catastrophique », et il n'a pas hésité à dénoncer une tentative de « sabotage ».

ACCUEIL DES MÉDAILLÉS PARALYMPIQUES De hauts responsables limogés

Les images montrant l'arrivée des champions paralympiques de l'Algérie, ainsi que le scandaleux accueil qui leur a été réservé, ont choqué tout le peuple Algérie. Suite à une énorme vague d'indignation, les hautes autorités ont décidé de réagir, et de prendre ce dossier en main. Le ministre de la Jeunesse et des Sports à d'ailleurs promis que des têtes allaient tomber, et ce fut effectivement le cas. Les champions de l'Algérie ont eu droit à un accueil pour le moins timide à l'aéroport Houari Boumediène, et ce, suite à leur triomphant retour de Tokyo, où ils ont pu hisser très haut l'emblème national, et offrir à l'Algérie plusieurs médailles en or et en argent. Des records mondiaux ont été également pulvérisés par nos médaillés qui n'ont même eu droit, en sortant de l'aéroport d'Alger, à un bus adapté à leurs besoins.

C'est dans ce sillage, et suite à une conférence de presse qui l'a tenu ce matin, que le ministre de la Jeunesse et des Sports a indiqué que plusieurs responsables seront limogés. Il ne fallut pas attendre longtemps, à peine quelques minutes après, la sentence tombe. Deux hauts cadres dudit ministère sont priés de quitter leurs fonctions.

La décision de limoger les deux responsables émane du premier ministre, ayant lui-même reçu l'ordre du Président Tebboune. Il s'agit du limogage du secrétaire général du ministère de la Jeunesse et des Sports, ainsi que du directeur général des sports au sein du ministère de la Jeunesse et des Sports.

L'enquête s'est poursuivie, et elle a fait apparemment tombé Mansour Ait Saïd, le directeur de l'organisation sportive auprès de la Fédération algérienne handisport (FAH), indique le média arabe *El Chououk*. Mansour Ait Saïd, pour rappel, a fortement dénoncé les conditions humiliantes dans lesquelles ont été reçus les champions paralympiques.

SPÉCIALISÉE DANS LE VOL À ORAN UNE BANDE DE MALFAITEURS DÉMANTELÉE

Les services de police d'Oran ont réussi à mettre fin aux activités criminelles d'une bande de malfaiteurs spécialisée dans le vol sous la menace et avec violence, dont plus de 20 personnes ont été victimes, a-t-on appris, hier, de la direction de la sûreté de wilaya.

Cette opération, menée par la section de lutte contre les atteintes aux biens de la brigade criminelle relevant du service de wilaya de la police judiciaire, a permis l'arrestation de six individus, âgés entre 20 et 28 ans, des repris de justice, activant dans la zone est de la wilaya, a précisé la cellule de communication et des relations publiques. Des armes blanches prohibées ont été saisies, lors de cette opération, dont un couteau de grand format, un shocker électrique (tazer), une matraque métallique utilisés dans l'agression des victimes, en plus de la saisie du véhicule utilisé dans les opérations de vol, de téléphones mobiles et d'un ordinateur portatif.

ble, a-t-on indiqué. L'opération a été déclenchée suite à des plaintes déposées par des victimes auprès des services de police, concernant des agressions dont elles ont fait l'objet par des inconnus sous la menace d'une arme blanche.

Des vidéos d'une opération de vol ont été diffusées sur les réseaux sociaux (Facebook) et les éléments de police ont entamé leurs investigations sur le terrain pour aboutir à localiser où se trouvaient les membres de cette bande, qui utilisaient un logement de location comme repaire, au niveau de la cité El-Makkari, pour mener leurs activités criminelles.

Après avoir accompli toutes les procédures réglementaires et obtenu une autorisation de perquisition et un mandat d'arrêt, les policiers ont procédé à l'arrestation des membres de cette bande et une procédure judiciaire a été entamée contre eux pour être traduits devant la justice, a-t-on indiqué.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة الصحة

من 04 أيلول إلى 11 سبتمبر

الأُسبوع الوطني
للتلقيح ضد كوفيد 19

بالتلقيح تستمر الحياة
٥٢٥٠٨ ٨ +٨٥٠٠+

BIG DAY 11 SEPTEMBRE
بث مباشر عبر كل القنوات ومنصات الويب

سولغاز
الراعي الرسمي
مؤسسة مواطنة

ANEP, UNICEF, DP WORLD, sonelgaz

http://www.sante.gov.dz/ @sante_gouv_dz SanteDza

Midi Libre n° 4334 - Lundi 6 septembre 2021 - Anep Gratuit 00-63